



**Madame Ursula VON DER LEYEN**  
**Présidente**  
**Commission européenne**  
**1049-BRUXELLES**  
**BELGIQUE**

Paris, le 11 novembre 2020

Objet : avenir bas carbone de l'Europe, des filières industrielles de l'énergie et d'EDF

Madame la Présidente,

En lançant le Green Deal dès le mois de décembre 2019, vous avez engagé l'Union européenne sur la voie de la neutralité carbone en 2050 pour réussir le défi climatique. Tel est le sens des discussions en cours sur le relèvement de l'objectif européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

L'intersyndicale FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergies et Mines, qui regroupe l'ensemble des fédérations syndicales représentatives du secteur français des industries électriques et gazières, partage avec vous l'urgence du défi climatique. Elle est comme vous convaincue du rôle essentiel que doit jouer l'électricité décarbonée pour parvenir à la neutralité carbone de l'Europe. C'est dans cette perspective que l'intersyndicale souhaite vous faire part de sa vision quant à l'avenir de l'électricien EDF et des filières industrielles du nucléaire et de l'hydraulique, et au rôle central qu'ils doivent pouvoir jouer au service de la politique énergétique de l'Europe, de sa neutralité carbone et de sa souveraineté.

Tout d'abord, nos organisations syndicales tiennent à rappeler que les salariés du Groupe EDF se sont très fortement mobilisés, à deux reprises l'automne dernier, contre le projet de démantèlement d'EDF, projet baptisé du nom d'Hercule dont l'Etat français discute actuellement avec vos services. Cette très forte mobilisation qui ne s'était pas produite dans nos industries depuis une dizaine d'années est l'expression d'un attachement profond de nos organisations syndicales et des salariés à leur entreprise et aux valeurs d'intérêt général qu'elle porte. Elle démontre le profond rejet d'un projet conçu dans une approche strictement financière, sans aucune considération industrielle ou d'intérêt général.

Depuis vingt ans, la construction européenne de l'énergie a trop souvent été réduite à la création d'un marché intérieur guidé par le court-terme et l'ouverture à la concurrence, ce qui a conduit à la désoptimisation des énergéticiens européens. Pourtant, l'urgence climatique comme l'impératif de souveraineté et d'autonomie stratégiques européennes sont des impératifs pour préserver le modèle social européen face au retour des rapports de force entre puissances et de l'instabilité géopolitique, y compris aux frontières de l'Union européenne. Ces impératifs imposent de changer de modèle.



Ce changement de modèle est d'autant plus nécessaire qu'avec les multiples crises auxquelles nous sommes désormais confrontés, la priorité doit être donnée à la construction de filières industrielles européennes pourvoyeuses d'emplois pour les citoyens européens, en lieu et place de politiques reposant sur des importations d'équipement conçus et fabriqués hors d'Europe. La priorité doit tout autant aller à la préservation de la compétitivité des prix de l'énergie, à la lutte contre la précarité énergétique et à garantir la sécurité comme la souveraineté des approvisionnements énergétiques du continent. La crise sanitaire qui éprouve les citoyens européens depuis le printemps et a mis en exergue la dépendance trop forte de l'Europe aux chaînes de valeur mondialisées confirme ce besoin de changement de modèle et de retour à la primauté de l'intérêt général et à l'intervention de la puissance publique.

Dans ce contexte, l'électricité, qu'il s'agisse de sa production décarbonée ou du développement des usages, est au cœur de tous ces enjeux européens. Mobilité électrique, efficacité énergétique bas carbone, hydrogène bas carbone... l'électricité est plus que jamais le premier vecteur d'une société européenne bas carbone, socialement responsable, guidée par l'impératif industriel, souveraine et inclusive. L'électricité est un bien essentiel dont l'accès doit être garanti à chacun des citoyens européens, y compris les plus démunis, pour réussir une électrification des usages qui est au cœur des objectifs européens de décarbonation. L'électricité doit donc être sortie du champ spéculatif pour être guidée par les principes du service public et du contrôle démocratique à l'heure où le défi climatique oblige à changer de logiciel.

Dès lors, nous considérons que ce ne sont ni la dérégulation ni les subventions aux énergies nouvelles qui doivent guider le système électrique, mais davantage le retour à un cadre économique guidé par la gestion des biens communs. Les fondamentaux très particuliers de l'électricité obligent en effet à penser cette énergie dans le cadre d'une approche systémique, planifiée et de long terme. Nous sommes donc persuadés que l'on ne répondra à tous les enjeux européens portés par l'électricité qu'à travers une vision intégrée et maîtrisée du système électrique. Cette vision intégrée est la seule à pouvoir en assurer l'optimisation technique et économique au service de la compétitivité et de la sécurité électriques des Européens.

Le contexte actuel, marqué par les risques de rupture d'alimentation électrique auxquels divers États-Membres ont récemment été confrontés et la trop faible baisse des émissions de CO<sub>2</sub> au regard des objectifs de l'Accord de Paris de décembre 2015, milite en ce sens. Dans cette perspective, nous constatons le rôle majeur joué par le parc de production électronucléaire français dans la décarbonation du mix de production électrique européen comme pour la sûreté du système électrique européen. Pourtant, ce service carbone apporté par le parc nucléaire n'est pas rémunéré à sa juste valeur et sa valeur assurantielle pour la sûreté électrique de l'Europe n'est pas reconnue.

Puisque la technologie nucléaire impose une intervention publique forte, nous revendiquons pour le nucléaire le meilleur cadre économique possible pour permettre à la fois la couverture des coûts, mais aussi la reconnaissance de son rôle dans la décarbonation et la sûreté du système électrique. Dans ce contexte, le gouvernement français vous a soumis un projet de nouvelle régulation économique du nucléaire destiné à remplacer un dispositif créé en 2010 et devenu aussi obsolète que dénué de sens.

Pourtant, il semblerait que le gouvernement français ait souhaité lier la mise en place de son projet de nouvelle régulation du nucléaire à un projet de réorganisation du groupe EDF, nommé Hercule, qui conduit de facto à son démantèlement et à la fin de la vision intégrée de l'électricité qui pourtant est la seule à répondre aux défis auxquels l'Europe est confrontée. L'argumentaire avancé par



l'Etat français pour justifier un tel projet purement financier de désintégration industrielle consiste à le présenter comme une pseudo-exigence de la Commission européenne.

Par leurs mobilisations de fin 2019, les salariés du Groupe EDF ont affiché leur refus catégorique du projet Hercule. Face aux multiples rumeurs de presse apparues le mois dernier, nous tenons donc à vous faire connaître la farouche opposition des salariés et de leurs représentants au projet Hercule proposé par le gouvernement français. Pour autant, nous souhaiterions connaître les grands principes de la Commission européenne qui permettraient de garantir l'eurocompatibilité d'un cadre économique adapté aux enjeux du nucléaire.

Au-delà du nucléaire, nous sommes tout autant attachés à l'avenir de la filière hydroélectrique et à l'optimisation qu'elle procure au système électrique. En effet, les ouvrages hydroélectriques constituent des moyens pilotables de production électrique et de précieux compléments au parc électronucléaire dans une vision d'ensemble et optimisée du système électrique. Ils jouent donc un rôle central dans la sûreté du système électrique comme pour le stockage d'électricité de grande ampleur. Nous tenons en outre à réaffirmer leur rôle dans la coordination des multi-usages de l'eau et dans la gestion de cette l'eau, une ressource qui sera de plus en plus précieuse en Europe face aux effets du réchauffement climatique.

Pour toutes ces raisons, nous sommes plus que jamais persuadés que, comme la mise en concurrence des concessions hydrauliques, la désintégration de la complémentarité nucléaire-hydraulique que propose le projet Hercule serait une erreur majeure pour la sûreté du système électrique mais aussi pour son optimisation technico-économique, au risque d'engendrer des coûts de désoptimisation qui augmenteront les factures d'électricité des consommateurs.

Assurer la sécurité énergétique de l'Europe, participer à la relance de l'économie européenne et à la relocalisation de son industrie, garantir la souveraineté énergétique et industrielle de notre continent, être plus que jamais à la pointe du combat climatique au service de l'intérêt général, c'est, Madame la Présidente, la véritable raison d'être des énergéticiens européens et en particulier du Groupe EDF que nous défendons.

A l'évidence, ce n'est pas en le démantelant par le biais du projet Hercule que le Groupe EDF sera en mesure de pleinement jouer son rôle au service des enjeux climatiques, énergétiques, humains et industriels de l'Europe. Cette vision, nous souhaiterions la partager avec vous lors d'un entretien que nous avons de l'honneur de solliciter.

Dans cette attente, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.

Le secrétaire général de la FNME-CGT  
Sébastien MENESPLIER

La secrétaire générale de la CFE-CGC Énergies  
Hélène LOPEZ

Le secrétaire général de la FCE-CFDT  
Dominique BOUSQUENAUD

Le secrétaire général de FO Énergies et Mines  
Vincent HERNANDEZ